



## LE RALLIEMENT : GYMNASSE NELSON PAILLOU

100 AVENUE BERNARD IV – MURET

[lerallieusementdemuret@orange.fr](mailto:lerallieusementdemuret@orange.fr)

☎ 05 61 56 05 08 – site internet : [www.lerallieusementdemuret.fr](http://www.lerallieusementdemuret.fr)

### DOSSIER INSCRIPTION 2021 - 2022

#### **Pour les anciens adhérents et pour les nouveaux adhérents résidants à Muret UNIQUEMENT, toutes sections**

**Le dossier complet** est à remettre au secrétariat **du 30/06/21 au 02/07/21** au gymnase **Nelson Paillou** aux créneaux horaires suivants :

#### **Réinscriptions anciens adhérents :**

- Mercredi 30-06-2021 de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi 01-07-2021 de 17h à 19h
- Vendredi 02-07-2021 de 17h à 19h

#### **Nouveaux adhérents résidants à Muret le 03/07/21 :**

- Samedi 03-07-2021 de 9h à 12h et de 14h à 18h

***Nota : Si toutefois, les créneaux horaires d'entraînement ne correspondaient pas à l'organisation de l'adhérent, tous les frais (inscription + cotisation) seront remboursés avant le premier cours.***

#### **Pour les nouveaux adhérents extérieurs ou non à Muret TOUTES SECTIONS :**

Inscription avec le **dossier complet** au **Gymnase Nelson Paillou** aux créneaux suivants :

- Dimanche 05/09/2021 de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi 08/09/2021 de 14h à 18h
- Samedi 11/09/2021 de 9h à 12h

#### **L'INSCRIPTION SERA VALIDÉE A LA RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET**

#### **COMPOSITION DU DOSSIER :**

- Fiche de renseignements **complétée**,
- Fiche sanitaire complétée,
- Autorisations signées, Attestation informations sur assurances licence complétée et signée – obligatoire
- **Compétition uniquement** : 1 photo d'identité, nom, prénom du gym à mettre au dos de la photo,
- **Règlement total** (voir les modalités sur la fiche de paiement),
- Fiche de règlement (1 fiche par famille pour les fratries) sera remplie lors de l'inscription.

**LE DOSSIER EST À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE INTERNET**

**A conserver par les familles**

# COTISATION ANNUELLE SAISON 2021/2022

[Pour les nouveaux adhérents : 1 cours d'essai gratuit](#)

GROUPE D'ENTRAINEMENT	ANNEE 2021-2022
<p><b>PETITE ENFANCE</b> Eveil Duo Parent Enfant – Eveil <u>Année 2018-2019 jusqu'à 2016</u></p>	<p><b>225 €</b> (Droit d'inscription 10 € + licence 35 € + cotisation 180 €)</p>
<p><b>LOISIRS GA ou GR</b> 1 cours par semaine <u>à partir de l'année 2015</u></p>	<p><b>255 €</b> (Droit d'inscription 10 € + licence 35 € + cotisation 210 €)</p>
<p><b>LOISIRS ADULTES GA</b> 1 cours par semaine</p>	<p><b>225 €</b> (Droit d'inscription 10 € + licence 35 € + cotisation 180 €)</p>
<p><b>LOISIRS + GA</b> 1 cours par semaine</p>	<p><b>275 €</b> (Droit d'inscription 10 € + licence 35 € + cotisation 230 €)</p>
<p><b>PREPA COMPETITION GA</b> 1 cours par semaine</p>	<p><b>305 €</b> (Droit d'inscription 10 € + licence 35 € + cotisation 260 €)</p>
<p><b>LOISIRS SENIORS</b> Juvagym A partir de 55 ans – 1 cours par semaine <u>Mardi 10h30 à 11h30</u> <u>Cours assurés à partir</u> <u>du Mardi 2 Novembre 2021</u></p>	<p><b>150 €</b> (DROIT D'INSCRIPTION 10 € + licence 50 € + Cotisation 90 €)</p>
<p><b>COMPETITION 1</b> <u>jusqu'à 4 heures par semaine</u></p>	<p><b>305 €</b> (DROIT D'INSCRIPTION 10 € + licence 35 € + Cotisation 260 €)</p>
<p><b>COMPETITION 2</b> <u>au-delà de 4 heures par semaine</u></p>	<p><b>355 €</b> (DROIT D'INSCRIPTION 10 € + licence 35 € + Cotisation 310 €)</p>

**Réduction de 45 €** dès qu'il y a 2 adhérents de la même famille  
**Réduction de 90 €** dès qu'il y a 3 adhérents de la même famille

**Nota : La cotisation prend en compte TOUS les cours durant l'année scolaire et n'inclut pas les cours facultatifs pouvant être éventuellement dispensés pendant les vacances scolaires d'été.**

## LE RALLIEMENT - REGLEMENT INTERIEUR

**Article 1 :** L'adhésion au Ralliement implique le paiement de la cotisation annuelle dont le montant est déterminé chaque année.

Un certificat médical d'aptitude à la gymnastique doit être fourni **dès l'inscription** de la saison.

**Seuls les adhérents ayant remis le dossier complet pourront débiter les cours.**

**Article 2 :** Chaque gymnaste est classé selon son niveau, déterminé par le club, et affecté à un groupe dont les jours et horaires d'entraînement sont communiqués en début de saison. Ces horaires peuvent être modifiés en cours d'année en cas de force majeure du moniteur. Il n'y aura pas de remboursement de cotisation si l'enfant abandonne suite à ces modifications.

**Article 3 :**

- En aucun cas **les frais d'inscription et la licence ne seront remboursés.**
- En cas d'abandon ou d'arrêt, et ce quel qu'en soit le motif :
  - **avant le 30 novembre, le club rembourse la cotisation des mois entiers restant dus.**
  - **après le 30 Novembre aucun remboursement ne sera effectué.**

**Article 4 :** Les gymnastes doivent avoir un comportement sportif, discipliné et respectueux vis à vis du moniteur et de leurs camarades. Ils doivent respecter les horaires, n'accéder aux agrès et salles d'entraînement qu'en présence et avec l'autorisation du moniteur. Tout manquement fera l'objet d'une remarque de la part du moniteur qui en informera le responsable technique, une sanction pourra être prononcée par le conseil d'administration.

**Toute absence doit être signalée auprès du secrétariat ou de l'entraîneur.**

**Article 5 :** Afin de ne pas perturber le bon déroulement des entraînements, les parents et amis doivent attendre dans le hall d'entrée.

Les parents doivent venir chercher leurs enfants dès la fin du cours, **le club ne peut assurer leur surveillance en dehors des horaires convenus et décline toute responsabilité en cas d'accident.**

**Article 6 :** Le Ralliement, n'ayant pas la possibilité d'assurer la surveillance des vestiaires, décline toute responsabilité en cas de vol.

**Article 7 :** La participation aux compétitions exige le port de la tenue définie par le club et à la charge des parents.

La présence des gymnastes, engagé(e)s, est obligatoire le jour des compétitions. Le calendrier est distribué aux équipes dès que les Fédérations ont informé le club.

Pour les compétitions dans notre région, le déplacement est à la charge des familles.

Pour les compétitions hors région, le club prend en charge le déplacement collectif des gymnastes mais les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des familles.

**Article 8 :** L'entrée d'adultes dans les vestiaires est strictement interdite.

**Article 9 :** les gymnastes ne doivent porter aucun piercing, bijoux ou objets apparents pouvant entraîner une blessure que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

Ils doivent avoir les cheveux attachés et se munir d'une bouteille d'eau.

Pour la tenue d'entraînement, les gymnastes doivent se référer aux consignes de l'entraîneur.

Le club se réserve le droit de refuser temporairement les gymnastes porteurs de poux ou lentes non traités.

**Article 10 :** L'adhésion au club implique l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.

SAISIE LOGICIEL       ABANDON DATE

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE

**GROUPE** ..... **N° de LICENCE** .....

NOUVEL ADHÉRENT

ANCIEN ADHÉRENT

**NOM DE L'ADHÉRENT** : .....

**PRENOM** : .....

**SEXE** : Masculin     

Féminin     

Date de naissance : .....

### **Mère de l'enfant :**

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

**Profession** : ..... **Portable** : .....

**Mail** : .....

*Important ! Merci d'écrire le plus lisiblement possible*

Adresse : .....

VILLE : ..... Code postal : .....

TEL : .....

### **Père de l'enfant :**

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

**Profession** : ..... **Portable** : .....

**Mail** : .....

*Important ! Merci d'écrire le plus lisiblement possible*

Adresse (*si différente de la mère*) : .....

VILLE : ..... Code postal : .....

TEL : .....

### **AUTRE PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE**

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**TEL** : .....

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

**Je m'engage à respecter les modalités suivantes :**

- **Vérifier la présence d'un responsable dans le gymnase avant de laisser mon enfant,**
- **Récupérer mon enfant à l'heure précise de fin du cours (aucun retard ne sera accepté)**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (site internet ou affichage dans les locaux du Ralliement) et déclare en accepter le contenu :

Le Responsable Légal

Date

2021

# ATTESTATION D'ASSURANCES

## LICENCE CLUB

Par l'adhésion votre enfant bénéficie d'une assurance, mais la loi nous fait obligation de vous informer de votre intérêt à souscrire des garanties forfaitaires complémentaires en cas de dommages corporels.  
Ces documents d'informations sont à votre disposition au secrétariat ou sur le site internet du Club.

Je soussigné(e) Mr, Mme .....  
Responsable de l'enfant : ..... atteste être informé(e) de pouvoir souscrire des **garanties facultatives forfaitaires complémentaires** en cas d'accident corporel pour la pratique de la gymnastique de mon enfant.

Je désire souscrire volontairement une extension option 1 - 2 OU 3.

Je souhaite bénéficier des garanties de base et atteste avoir volontairement refusé de souscrire des garanties complémentaires.

Fait à Muret, le : **2021**  
Signature du représentant légal précédée de la mention «lu et approuvé »

## DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de l'activité de notre Association, votre enfant peut être amené à être photographié ou filmé. Si vous vous opposez à la diffusion de ces images sur nos supports de communication (**Site internet : leralliementdemuret.fr, FaceBook : le Ralliement Muret GR - le Ralliement Muret GA - le Ralliement Muret PE, Instagram : grmuret.leralliement - ga.leralliement**), merci de nous le signaler par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Muret, le : **2021**  
Signature du représentant légal Précédée de la mention «Lu et approuvé»

## SECTEUR COMPÉTITION

### AUTORISATION COMPETITION

Je désire que ma fille, mon fils ..... Participe aux compétitions, et je m'engage à respecter le calendrier des compétitions donné en début de saison.

Afin de ne pas compromettre la participation de toute l'équipe et donc de ses camarades, nous vous demandons de vous engager à réserver ces dates et à être présents à partir du moment où vous aurez répondu favorablement aux entraîneurs.

### **A SAVOIR : FRAIS DE COMPETITION A LA CHARGE DES PARENTS**

#### **1° - TENUE D'UN(E) GYMNASTE**

- **Justaucorps pour les filles : en G.A.** : prix : 90 euros environ, **en G.R.** : prix 130 euros environ. Des ventes d'occasion sont mises en place.

- **Pour les garçons : Léotard + short** (prix : 80 euros environ) et **sokol pour les + 12 ans** (50 euros environ),

- **Veste du club : à l'achat : 40 euros, ou en location : 15 euros pour la saison avec chèque de caution de 40 euros.**

#### **2° - DEPLACEMENTS / STAGES / COMPETITIONS :**

- Frais d'hébergement et de repas à la charge des familles. Le club organise des déplacements collectifs, dans la mesure du possible, pour les compétitions au-delà de 150 kms du club.

Fait à Muret, le : **2021.**

Signature du représentant légal Précédée de la mention «Lu et approuvé» :

# FICHE SANITAIRE

## 1 - IDENTITÉ DU GYMNASTE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

*CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES AU BON DEROULEMENT DE LA SAISON GYMNIQUE DE L'ENFANT, ELLE SERA DÉTRUITE A LA FIN DE LA SAISON.*

## 2 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** (hors maladies infectieuses ou bactériennes) pendant la saison ?

Oui  Non

Si **Oui**, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec notice) Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

**ALLERGIES :** ASTHME Oui  Non  MÉDICAMENTEUSES Oui  Non   
ALIMENTAIRES Oui  Non  AUTRES : .....

**PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler)**

## 3 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES, ETC ... PRECISEZ.

## 4 - RESPONSABLES DE L'ENFANT

NOM PERE ..... PRENOM PERE: .....  
TEL FIXE OU PORTABLE : ..... BUREAU : .....

NOM MERE ..... PRENOM MERE: .....  
TEL FIXE OU PORTABLE : ..... BUREAU : .....

Je soussigné, ..... responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable technique à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

## 5 - AUTORISATION PARENTALE – HOSPITALISATION

Je soussigné, M..... agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur de l'enfant : ..... déclare donner plein pouvoir à l'Association de Gymnastique LE RALLIEMENT représentée par son Président ou l'un des membres Directeur, pour prendre toutes dispositions nécessaires dans le cas où mon enfant serait malade ou accidenté(e) pendant l'entraînement ou en compétition.

En cas d'urgence, je désire que mon enfant soit hospitalisé (**dans la mesure du possible**) à : .....

Date : 2021

Signature :

<b>FICHE PAIEMENT</b> Fratrie 1 fiche par famille		<b>MONTANT TOTAL :</b> <b>DROIT D'INSCRIPTION 10 € + LICENCE 35€</b> <b>+ COTISATION</b>	
NOM PRÉNOM GYMNASTE : SECTION : GROUPE :		<b>10 € + 35 € +</b>	
NOM PRÉNOM GYMNASTE : SECTION : GROUPE :			
NOM PRÉNOM GYMNASTE : SECTION : GROUPE :			
<b>RÉDUCTION</b>	<input type="checkbox"/> 2 ENFANTS : - 45 € <input type="checkbox"/> 3 ENFANTS : - 90 € <input type="checkbox"/> MONITEURS : - 45 €	—	
<b>TOTAL</b>			

**DROIT D'INSCRIPTION + LICENCE : 45€ paiement indépendant**

- Chèque N° ..... Banque : ..... **encaissement immédiat**
- Espèces : ..... Payé le : .....
- Carte Bancaire : ..... Payé le : .....

**CARTE BANCAIRE - 2 versements possibles - IMPERATIF : les règlements en CB doivent être soldés au 31/12.**  
Les gymnastes n'étant pas à jour de leurs paiements ne seront pas autorisés à participer aux cours.

- réglé le : **30 septembre 2021** - montant : .....
- réglé le : **31 décembre 2021** - montant : .....

**COUPONS SPORT ET CHEQUES ANCV**

- Montant Coupons Sports : ..... Versé le : .....
- Montant Chèques ANCV : ..... Versé le : .....

**ESPECES - 4 versements possibles - IMPERATIF : les règlements en espèces doivent être soldés au 31/12.**  
Les gymnastes n'étant pas à jour de leurs paiements ne seront pas autorisés à participer aux cours.

- réglé le : **30 septembre 2021** - montant : .....
- réglé le : **31 octobre 2021** - montant : .....
- réglé le : **30 novembre 2021** - montant : .....
- réglé le : **31 décembre 2021** - montant : .....

**CHEQUES - 6 versements possibles - chèque à l'ordre du RALLIEMENT**

**NOM DU TITULAIRE DES CHEQUES :** .....

**BANQUE :** .....

**MERCI DE NE PAS FAIRE DE DÉCIMALES**

- |                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| - chèque N° .....montant : ..... | - Encaissement le <b>30-09-2021</b> |
| - chèque N° .....montant : ..... | - Encaissement le <b>31-10-2021</b> |
| - chèque N° .....montant : ..... | - Encaissement le <b>30-11-2021</b> |
| - chèque N° .....montant : ..... | - Encaissement le <b>31-12-2021</b> |
| - chèque N° .....montant : ..... | - Encaissement le <b>31-01-2022</b> |
| - chèque N° .....montant : ..... | - Encaissement le <b>29-02-2022</b> |